



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 13 du mois de décembre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 14 (2 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Marie-Laure LEGER, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Isabelle SEGUY, Murielle GENTE, Emmanuelle DUPUY, Stéphane FARGE .

MEMBRES ABSENTS : Stéphanie CISCARD (pouvoir Christophe CARON) Alexandre TRONCHE, Dominique DEVILLERS (pouvoir Emmanuelle DUPUY)

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 8 décembre 2023

DELIBERATION N° 2023.64 recensement de la population

Monsieur le maire expose que notre commune est concernée par les opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 18 janvier au 24 février 2024.

Pour préparer et réaliser l'enquête de recensement, la commune aura à mettre en œuvre des moyens humains, matériels et financiers et des agents opérant sur le terrain.

Un coordonnateur communal a déjà été nommé et trois agents recenseurs chargés d'enquêter dans trois secteurs différents seront nommés par arrêté.

Le service administratif de la collectivité sera chargé de gérer la rémunération et la situation administrative des agents recenseurs, assurera les opérations de communication pilotées par l'INSEE et apportera une aide aux agents recenseurs nommés.